



Page: 1/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

·Identificateur de produit AS-16-A

· Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

·Code du produit: AS-16-A

· Code de fiche: 39

· Code à barres: 699913-10030 · Producteur/fournisseur: WWW.CANTESCO.COM

ADRESSE AMÉRICAINE:

KEMPER SYSTEM AMERICA, INC 1200 NORTH AMERICA DR, WEST SENECA, NY 14224 TÉLÉPHONE (716) 558-2971

ADRESSE CANADIENNE:

KEMPER SYSTEM CANADA 6345 NETHERHART ROAD MISSISSAUGA, ON L5T 1B8 TÉLÉPHONE (905) 624-5463 TÉLÉCOPIE (905) 624-2840

· Service chargé des renseignements:

Tel: (716) 558-2971 ext. 228

www.cantesco.com

· Numéro d'appel d'urgence: ChemTrec (800) 424-9300

Canada: CANUTEC (appelez en PCV)) (613) 996-6666

## 2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange



GHS04 Bouteille à gaz

Gaz sous pression - gaz dissous H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



GHS08 Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions H373 Risque présumé d'effets graves pour le

répétées - catégorie 2 système nerveux central, les reins et le sang à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Page: 2/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

## Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

(suite de la page 1)



Irritation cutanée - catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut catégorie 3 provoquer somnolence ou vertiges.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dichlorométhane

#### · Mentions de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## · Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## · NFPA données (gamme 0-4)



Page: 3/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

## Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

(suite de la page 2)

## 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:			
	75-09-2	dichlorométhane	60-100% w/w
Ī	124-38-9	dioxyde de carbone	1-5% w/w

#### · Indications complémentaires:

Concentrations exactes sont retenus comme des secrets commerciaux.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **4 Premiers secours**

## · Après inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin en cas de malaise.

## · Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### · Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison/un médecin.
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

## · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## $\cdot \underline{\textbf{Pr\'e}cautions\ individuelles}, \acute{\textbf{e}quipement\ de\ protection\ et\ proc\'edures\ d'urgence}$

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

## · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### · Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Page: 4/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- ·Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des	valeurs-seuil à surveiller	par poste de travail:
75-09-2 dichlorométhane		

EL (Canada) Valeur à long terme: 25 ppm

IARC 2A

EV (Canada) Valeur à long terme: 175 mg/m³, 50 ppm

## 124-38-9 dioxyde de carbone

EL (Canada) Valeur momentanée: 15000 ppm

Valeur à long terme: 5000 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 54,000 mg/m<sup>3</sup>, 30,000 ppm Valeur à long terme: 9,000 mg/m³, 5,000 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- · Matériau des gants: Gants en PVA
- · Protection des yeux: Pas nécessaire.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

· Forme: Liquide/ Gaz

(suite page 5)

Page: 5/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

## Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

	(suite de la page 4		
· Couleur:	Jaune clair		
· Odeur:	Odeur comme la peinture		
· Seuil olfactif:	Non déterminé.		
· <u>valeur du pH:</u>	Non déterminé.		
<ul> <li>Changement d'état</li> <li>Point de fusion/point de congélation:</li> <li>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</li> </ul>	-96,7 °C <b>n:</b> 104 °C		
· <u>Point d'éclair</u>	Non applicable. Non applicable, s'agissant d'un aérosol.		
· <u>Inflammabilité (solide, gaz):</u>	La substance n'est pas inflammable.		
· Température d'inflammation:	605 °C		
· Température de décomposition:	Non déterminé.		
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.		
· <u>Limites d'explosion:</u> Inférieure: Supérieure:	13 Vol % 22 Vol %		
· Pression de vapeur à 20 °C:	453 hPa		
<ul> <li>Densité à 20 °C:</li> <li>Densité relative</li> <li>Densité de vapeur à 20 °C:</li> <li>Taux d'évaporation à 20 °C:</li> </ul>	1,056 g/cm <sup>3</sup> Non déterminé. 2,93 (AIR=1) 27,5 (BA=1)		
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:	20 g/l		
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	1,25 log POW		
· <u>Viscosité:</u> Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.		
· Teneur en solvants: Solvants organiques: Teneur en COV:	90,5 % 0,00 % 0,0 g/l / 0,00 lb/gl		
VOC (CE) · Autres informations	90,50 % Pas d'autres informations importantes disponibles.		
Aut es minimannis	r as a addes informations importantes dispondies.		

## 10 Stabilité et réactivité

- $\cdot$  **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

Page: 6/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

(suite de la page 5)

## 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
75-09-2 dichlorométhane			
Oral	LD50	1.600 mg/kg (rat)	
Inhalatoire	LC50/4 h	88 mg/l (rat)	

- · Effet primaire d'irritation
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)			
75-09-2 dichlorométhane	2A		
· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)			
75-09-2 dichlorométhane	R		

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Cancérogénicité – catégorie 2

#### 12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement
- · Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· Autres effets néfastes: Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation:

Placer dans un contenant fermé et étiqueter comme déchets. Placer en lieu sûr et se conformer à touts les règlements fédéral, provincial et local pour l'élimination.

- CA/FR

Page: 7/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

(suite de la page 6)

Numéro ONU	
DOT, TMD, IMDG, IATA	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU DOT+TMD	AÉROSOLS, non-flammable, containing substances Division 6.1, Packing Group III
IMDG IATA	AEROSOLS AEROSOLS, non-flammable, containing substances Division 6.1, Packing Group III
Classe(s) de danger pour le transport	
DOT	
Class	2.2
Label	2.2, 6.1
TMD (Règlement sur le transport des marc	
Classe	2 5T Gaz.
Étiquette	2.2+6.1
IMDG	
Class	2.2
Label	2.2/6.1
IATA	
Class	2.2
Label	2.2 (6.1)
Groupe d'emballage DOT, TMD, IMDG, IATA	Non réglementé
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'ut	ilisateur Attention: Gaz

Page: 8/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

	(suite de la page		
No EMS: Stowage Code Segregation Code	F-D,S-U SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity about 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with capacity above 1 litre: Segregation as for the approprial subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS		
Transport en vrac conformément à l'annexe II			
convention Marpol et au recueil IBC  Indications complémentaires de transport:	Non applicable.		
DOT Quantity limitations Remarks:	On passenger aircraft/rail: 75 kg On cargo aircraft only: 150 kg Ce produit peut être livré en fonction de la Quantit Limitée Des Exceptions prévues que toutes les exigence de la Quantités Limitées d'expédition sont rencontrées.		
TMD  Quantités limitées (LQ)  Quantités exceptées (EQ)	Ce produit peut être livré en fonction de la Quantit Limitée Des Exceptions prévues que toutes les exigence de la Quantités Limitées d'expédition sont rencontrées. 120 ml Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée		
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	1 D		
IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	120 ml Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity		
Remarques:	Ce produit peut être livré en fonction de la Quantit Limitée Des Exceptions prévues que toutes les exigence de la Quantités Limitées d'expédition sont rencontrées.		
IATA Remarques:	Ce produit peut être livré en fonction de la Quantit Limitée Des Exceptions prévues que toutes les exigence de la Quantités Limitées d'expédition sont rencontrées.		
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.2 (6.1)		

## 15 Informations relatives à la réglementation

 $\cdot \underbrace{ \text{R\'eglementations/l\'egislation particuli\`eres \`a la substance ou au m\'elange en mati\`ere de s\'ecurit\'e, de sant\'e \, et \, d'environnement}$ 

· TSCA	(Loi sur le co	ntrôle des	substances	toxiques)
--------	----------------	------------	------------	-----------

Tous les composants sont compris.

(suite page 9)

Page: 9/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

## Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

(suite de la page 8)

· Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL/NDSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

75-09-2 dichlorométhane

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

124-38-9 dioxyde de carbone

· Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger







GHS04

GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dichlorométhane

· Mentions de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

(suite page 10)

## Page: 10/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/01/2018 Numéro de version 2 Révision: 05/01/2018

Nom du produit: ANTI-PROJECTIONS À BASE DE SOLVANT DURS TRAVAUX CANTESCO®

suite de la page 9

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### 16 Autres informations

Le format de cette fiche signalétique satisfait aux exigences ANSI Z400, 1-2010, OSHA 1910,1200 et SIMDUT. Kemper System America, Inc offre les informations contenues dans la présente de bonne foi mais ne fait aucune représentation en ce qui concerne son exhaustivité ou sa précision. Ce document est destiné à servir de guide à la manipulation appropriée prudente de la matière par une personne ayant reçue une formation adéquate qui se sert de ce produit. L'utilisation du produit et les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kemper System America, Inc. La garantie des produits se limite aux résultats des essais des performances du produit selon les détails des certificats de conformité. L'interprétation des résultats des essais sont la responsabilité de l'utilisateur. On ne fait aucune autre garantie exprimée ou implicite. Kemper System America, Inc. est une compagnie enregistrée ISO 9001:2015 et ISO 14001:2015.

- · Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité pour les produits
- · Contact: Stephen Nowicki
- · Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA) VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

CA/FR ·